

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 293

9 février 2006

### SOMMAIRE

AB-Road, S.à r.l., Windhof .....	14019	Compagnie Internationale des Grands Lacs S.A., Luxembourg .....	14063
Aero-Cirrus, A.s.b.l. ....	14027	Convergenza Com S.A., Luxembourg .....	14024
Aerodynamics S.A., Luxembourg .....	14030	Côté Stores, S.à r.l., Kleinbettingen .....	14019
Aeroloc, S.à r.l., Peppange .....	14040	Curzon Capital Partners II Finance, S.à r.l., Luxem- bourg .....	14036
AGF World Fund, Sicav, Luxembourg .....	14027	D.E.B. S.A. ....	14022
Agence Immobilière Gérard, S.à r.l., Nieder- pallen .....	14050	DB Equity, S.à r.l., Luxembourg .....	14055
AHV International Portfolio, Sicav, Luxembourg ..	14025	E.D.P., Expertises et Développements Publics S.A., Luxembourg .....	14033
Aleph Consulting S.A., Luxembourg .....	14063	E.M.A.I.L., S.à r.l., Luxembourg .....	14021
Alternative Strategy Advisory S.A., Luxembourg .	14059	Eastbridge BV, S.à r.l., Luxembourg .....	14029
American Coffee Investment Holding S.A., Luxem- bourg .....	14030	Eastbridge BV, S.à r.l., Luxembourg .....	14050
American Coffee Investment Holding S.A., Luxem- bourg .....	14030	Espace Monterey S.A., Luxembourg .....	14049
Assist S.A., Foetz .....	14029	Eurobat, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	14021
Athem Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	14023	Eurostar Finance S.A., Mamer .....	14051
BBA Luxembourg Finance No 2 Limited, S.à r.l., Luxembourg .....	14025	Eurostar Finance S.A., Mamer .....	14054
BBA Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg ..	14025	Focus Consulting S.A., Leudelange .....	14028
BBA Row Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	14025	Focus Sicav, Luxembourg .....	14027
BBA US Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	14026	G.I.T. - General Informatique & Telecom S.A., Peppange .....	14040
Bear Stearns Asset Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	14041	Gadi Lux, S.à r.l., Luxembourg .....	14023
Bestseller Retail Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg .....	14050	(The) Gallup Organisation (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg .....	14020
Brignier International S.A., Luxembourg .....	14033	Generali Asset Managers Sicav, Luxembourg .....	14062
Cameron 2, S.à r.l., Luxembourg .....	14054	Gesma, S.à r.l., Mamer .....	14020
Capital Ventures (Australasia), S.à r.l., Luxem- bourg .....	14026	Gestion Rainbow Fund S.A., Luxembourg .....	14062
Carlson Fund Management Company S.A., Luxem- bourg .....	14028	GGP Investissement, S.à r.l., Luxembourg .....	14046
Casco Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	14048	Holesovice Residential Holdings S.A., Luxem- bourg .....	14022
Casco Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	14048	I.V.E.L., I.V.Engineering Luxembourg S.A., Luxem- bourg .....	14049
Casolux S.A., Rodange .....	14041	Immo-World, S.à r.l., Clervaux .....	14050
Chanic International S.A., Luxembourg .....	14022	Immobilière Boceto S.A., Luxembourg .....	14034
CLC Associates, S.à r.l., Luxembourg .....	14018	Immonet S.A., Mamer .....	14019
CLC Associates, S.à r.l., Luxembourg .....	14018	In Globo Consult S.A., Helmsange .....	14062
CLC Associates, S.à r.l., Luxembourg .....	14018	Integral Multi Fund, Sicav, Luxembourg .....	14063
Cobffak S.A., Luxembourg .....	14034	IRN Holdings Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .	14020
Codic Luxembourg S.A., Luxembourg .....	14049	IXIS Caspian Investment Fund, Sicav, Luxem- bourg .....	14061

Jucad S.A. Soparfi, Peppange.....	14029	Plena Holding S.A., Luxembourg.....	14028
Kaupthing Management Company S.A., Luxembourg.....	14063	PP Development S.A., Luxembourg.....	14020
Lampard S.A. ....	14049	Prestige Luxembourg, Sicav, Luxembourg.....	14045
Lampard S.A., Luxembourg.....	14060	Rayol Films S.A., Bertrange.....	14045
Landscape Properties S.A., Luxembourg.....	14060	Rentaplace Holding S.A., Mamer.....	14019
LatAm Investment Partners (Lux), S.à r.l., Luxembourg.....	14044	Robeco Alternative Investment Strategies, Sicav, Luxembourg.....	14034
Libidama International S.A.H., Luxembourg.....	14061	S.P. Transports, S.à r.l.....	14023
LiLux Management S.A., Luxembourg.....	14026	Sal. Oppenheim jr. & Cie. Beteiligungen S.A. (Luxembourg), Luxembourg.....	14047
LiLux Management S.A., Luxembourg.....	14026	Sal. Oppenheim jr. & Cie. Beteiligungen S.A. (Luxembourg), Luxembourg.....	14046
Lion-Intergestion, Sicav, Luxembourg.....	14054	Sea Developments S.A., Luxembourg.....	14020
Lux International Strategy, Sicav, Luxembourg ..	14041	SP Soc Investment S.A., Luxembourg.....	14024
Luxcellence, Sicav, Luxembourg.....	14064	SP Soc Investment S.A., Luxembourg.....	14024
Manacorp Invest S.A. ....	14048	T.O.Transoil Finance S.A., Luxembourg.....	14061
Manacorp Invest S.A., Luxembourg.....	14061	Topagis Property Investments S.A., Luxembourg.....	14041
(Le) Midi S.A., Luxembourg.....	14060	TPS (Luxembourg) S.A.....	14048
MN European Investments, S.à r.l., Münsbach....	14019	TPS (Luxembourg) S.A., Luxembourg.....	14062
MN European Investments, S.à r.l., Münsbach....	14019	Triple A Consulting S.A., Luxembourg.....	14049
MS Automatenervice, S.à r.l., Echternach.....	14050	UBM International Holdings, S.à r.l., Luxembourg.....	14022
Nanocosmetics S.A., Luxembourg.....	14031	UBP Multifunds II Advisory S.A, Luxembourg....	14060
Narol Investment S.A.H., Luxembourg.....	14048	Unicorn Investment Sicav, Luxembourg.....	14023
Neurea Investments S.A., Luxembourg.....	14046	Unicorn Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg.....	14025
Newmed S.A., Luxembourg.....	14029	V Finance S.A., Luxembourg.....	14064
Newton Gestion Luxembourg S.A., Luxembourg.....	14028	V Finance S.A., Luxembourg.....	14064
Oatfield S.A., Luxembourg.....	14021	V Finance S.A., Luxembourg.....	14064
Opera Immo S.A., Luxembourg.....	14027	Xerium S.A., Luxembourg.....	14042
Petrolog Investments S.A., Luxembourg.....	14024		
Petrolog Investments S.A., Luxembourg.....	14024		
Phoebe S.A., Luxembourg.....	14035		
Phoebe S.A., Luxembourg.....	14036		

**CLC ASSOCIATES, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 17, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.021.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature.

(093315.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**CLC ASSOCIATES, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 17, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.021.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature.

(093310.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**CLC ASSOCIATES, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 17, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.021.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05464, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature.

(093307.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**IMMONET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 90.560.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

S. Paché.

(093014.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**RENTAPLACE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 90.329.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

S. Paché.

(093015.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**AB-ROAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 89.693.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06878, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2005.

I. Deschuytter.

(093016.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**COTE STORES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8378 Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer.  
R. C. Luxembourg B 105.378.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2005.

I. Deschuytter.

(093017.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**MN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 80.026.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05273, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 12 octobre 2005.

Signatures.

(093058.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**MN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 80.026.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05270, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 12 octobre 2005.

Signatures.

(093057.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**PP DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1880 Luxembourg, 160, rue Pierre Krier.  
R. C. Luxembourg B 101.224.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2005.

I. Deschuytter.

(093018.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**GESMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 82.719.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04583, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2005.

S. Paché.

(093020.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**SEA DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 95.333.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05502, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Signature.

(093023.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**THE GALLUP ORGANISATION (LUXEMBOURG), S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.  
R. C. Luxembourg B 99.432.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature.

(093031.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**IRN HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 86.358.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 6 octobre 2005*

L'Associé unique représentant la totalité du capital social de la Société déclare adopter les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Monsieur Alain Heinz de son poste de Gérant de la société avec effet au 29 août 2005.

2. Nomination de Mademoiselle Marjoleine Van Oort au poste de Gérant de la Société pour une durée illimitée avec effet au 29 août 2005.

3. Divers.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03822. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093046.3/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

14021

**OATFIELD S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,-**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 56.876.

Par une décision du Conseil d'Administration de la société OATFIELD S.A., enregistrée sous le numéro R.C. B 56.876 au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, et sis au 4-6, rue Jean Engling à L-1466 Luxembourg.

*Première résolution*

A été nommée en date du 12 octobre 2005 au poste d'administrateur de la société OATFIELD S.A., en raison d'un empêchement temporaire de Monsieur Alain S. Garros.

La société GRAHAM TURNER S.A., R.C.S. B 51.094, domiciliée 4, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

*Deuxième résolution*

A été nommée en date du 12 octobre 2005 au poste d'administrateur-délégué de la société OATFIELD S.A.

La société GRAHAM TURNER S.A., R.C.S. B 51.094, domiciliée 4, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

La société se trouve engagée, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué soit par la signature conjointe de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROFORTUNE S.A. / F. Pezzera

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093027.3/2741/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**EUROBAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4260 Esch-sur-Alzette, 110, rue du Nord.

R. C. Luxembourg B 94.958.

*Assemblée générale du 26 septembre 2005*

A l'assemblée générale du 26 septembre 2005 de la société EUROBAT, 110, rue du Nord, L-4260 Esch-sur-Alzette, en présence des gérants et associés:

Monsieur De Lima Pereira Manuel Armando, nommé à ce jour gérant technique, né à Vila Verde (Portugal) le 25 novembre 1969, demeurant au 69, rue de Luxembourg, L-4972 Dippach (N° Matricule 19691125095);

Monsieur De Lima Pereira Carlos Manuel, gérant administratif, né à Vila Verde (Portugal) le 18 novembre 1968, demeurant au 2, rue de Chauffailles, L-4406 Belvaux (N° Matricule 19681118015);

FL.PROMO, S.à r.l., représentée par ses deux gérants:

Monsieur Lovece Sebastiano, né à Puttignano (Italie) le 15 juillet 1954, demeurant à L-3453 Dudelange, 7, rue des Coquelicots;

et

Monsieur Farneti Louis, né à Dudelange le 6 août 1951, demeurant à L-3446 Dudelange, 41, rue Mathias Cungs;

à été décidé et approuvé à l'unanimité que Monsieur De Lima Pereira Manuel Armando, gérant technique a le pouvoir de signature en engageant la société EUROBAT de toute forme et circonstance.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 26 septembre 2005.

A. De Lima Pereira Manuel / M. De Lima Pereira Carlos

Gérant Technique / Gérant administratif

FL.PROMO, S.à r.l. / S. Lovece / L. Farneti

Associés

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05753. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093033.3/597/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**E.M.A.I.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 88.462.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03827, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093051.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

14022

**D.E.B. S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 90.442.

FIDUCIAIRE GALLO & ASSOCIES (LUXEMBOURG) S.A. informe en sa qualité d'ancien domiciliataire de la société D.E.B. S.A. qu'elle dénonce formellement le siège à l'adresse:

53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 18 octobre 2005.

A. Gallo

*Réviseur d'entreprises*

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04722. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093042.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**UBM INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.051.182.300,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.996.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

*Pour la société*

*Signature*

*Gérant*

(093045.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**HOLESOVICE RESIDENTIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 105.831.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 28 septembre 2005*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Alain Heinz de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme Mademoiselle Marjoleine Van Oort au poste d'administrateur vacant de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Pour extrait*

*Pour la société*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03859. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093048.3/587/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**CHANIC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 20.129.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(093052.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**GADI LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 109.734.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 28 septembre 2005*

L'Associé unique représentant la totalité du capital social de la Société déclare adopter les résolutions suivantes:  
1. Il a été mis fin au mandat de Monsieur Alain Heinz en qualité de gérant de la société avec effet immédiat.  
2. Mademoiselle Marjoleine Van Oort a été nommée au poste de gérant de la société pour une durée illimitée avec effet immédiat.  
3. Divers.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03844. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093050.3/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**S.P. TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
R. C. Luxembourg B 73.741.

Schammel Sylvie dénonce avec effet immédiat le siège de S.P. TRANSPORTS, S.à r.l. à son adresse:  
65, rue du Clopp, L-4810 Rodange.

Rodange, le 24 octobre 2005.

S. Schammel.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06027. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(093056.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**UNICORN INVESTMENT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 52.012.

EXTRAIT

En date du 31 août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme  
Le Conseil d'Administration  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093063.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**ATHEM INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 107.008.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession en date du 14 octobre 2005 que les 500 parts sociales détenues par la société EMPPOINT, S.à r.l. ont été cédées à BIZNEST LIMITED, une compagnie régie selon les lois de l'île Maurice, et établie au 4th Floor, Discovery House, Saint Jean Road, Quatre Bornes, Mauritius qui devient ainsi l'associé unique de ATHEM INVESTMENTS, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDESSA ASSET MANAGEMENT S.A.  
Mandataire  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093114.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**SP SOC INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 92.557.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

FIRST TRUST, Société Anonyme

Signature

(093065.3/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**SP SOC INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 92.557.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05468, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

FIRST TRUST, Société Anonyme

Signature

(093059.3/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**PETROLOG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 95.386.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

FIRST TRUST, Société Anonyme

Signature

(093069.3/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**PETROLOG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 95.386.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

FIRST TRUST, Société Anonyme

Signature

(093067.3/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**CONVERGENZA COM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 70.521.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093072.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**UNICORN MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 71.657.

—  
EXTRAIT

En date du 31 août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03214. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093070.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**BBA LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 84.258.

Le bilan au 29 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature.

(093087.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**BBA ROW INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 84.259.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature.

(093088.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**BBA LUXEMBOURG FINANCE NO 2 LIMITED, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 97.912.

Le bilan au 29 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature.

(093092.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**AHV INTERNATIONAL PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 59.639.

—  
EXTRAIT

En date du 31 août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03278. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093098.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**LiLux MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.**  
Gesellschaftssitz: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.  
H. R. Luxembourg B 42.279.

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 31. August 2005*

I. Die Generalversammlung stellt fest, dass die Herren Wolfgang Dürr und Paul Harr mit Wirkung zum 31. August 2005 Ihr Mandat als Verwaltungsratsmitglied niedergelegt haben.

Die Herren Ernst-Wilhelm Münster und Dirk Weiske werden vorbehaltlich der Genehmigung der CSSF mit Wirkung zum 31. August 2005 bis zur Generalversammlung, die über die Entlastung zum Geschäftsjahr entscheidet, das am 31. März 2006 endet, zu Verwaltungsratsmitgliedern ernannt.

Der Verwaltungsrat setzt sich somit wie folgt zusammen:

Hanns Grad;  
Ernst-Wilhelm Münster;  
Dirk Weiske.

*Der Verwaltungsrat*

H. Grad / E.-W. Münster

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05823. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093099.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**LiLux MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 42.279.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

*Signature.*

(093093.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**CAPITAL VENTURES (AUSTRALASIA), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 87.722.

*Extrait du contrat de fusion daté du 20 décembre 2002*

Il résulte d'un contrat de fusion daté du 20 décembre 2002 que ITW PMI INTERNATIONAL INVESTMENTS, INC., associé unique de la Société, a fusionné avec d'autres entités.

Par suite du contrat de fusion susmentionné, l'associé unique de la Société au 20 décembre 2002 est le suivant:

Nom de l'associé unique	Nombre de parts qu'il possède
ITW INTERNATIONAL HOLDINGS INC. ....	13
Total .....	13

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2005.

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05663. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093090.3/1035/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**BBA US INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 84.263.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, réf. LSO-BJ00023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

*Signature.*

(093095.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**AGF WORLD FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 63.356.

EXTRAIT

En date du 9 septembre 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.  
Pour extrait sincère et conforme  
Le Conseil d'Administration  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093100.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**FOCUS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 58.056.

EXTRAIT

En date du 23 septembre 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.  
Pour extrait sincère et conforme  
Le Conseil d'Administration  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03276. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093101.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**AERO-CIRRUS, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

R. C. Luxembourg F 439.

Le contrat de domiciliation signé en date du 21 février 2004 entre:

- société domiciliée:

AERO-CIRRUS, A.s.b.l., Association sans but lucratif,

Siège: 1, rue de l'église, L-3391 Peppange, R.C.S. Luxembourg F 439.

- domiciliataire:

FID-EXPERTS S.A., 1, rue de l'Eglise, L-3391 Peppange, R.C. Luxembourg B 82.501.

A pris fin avec effet au 15 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Peppange, le 30 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00374. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(093106.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**OPERA IMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 61.926.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

OPERA IMMO S.A.

Signature

(093108.3/2741/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

14028

**NEWTON GESTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 31.993.

EXTRAIT

En date du 30 août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 5 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03281. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093113.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**PLENA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 24.590.

EXTRAIT

En date du 3 juin 2005, le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Jon Sjöborg, demeurant au 18, Flat 9 Queen's Gate, GB-SW75JE Londres

A été renouvelé pour un terme d'un an.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04812. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093117.3/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**FOCUS CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3364 Leudelange, 41, rue de la Poudrerie.  
R. C. Luxembourg B 91.554.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(093122.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**CARLSON FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 34.518.

EXTRAIT

En date du 12 septembre 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 5 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03250. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093123.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**NEWMED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 61.875.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 12 octobre 2005*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. MM. Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;  
Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, bld de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05833. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093120.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**ASSIST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 89.691.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(093125.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**JUCAD S.A. SOPARFI, Société Anonyme.**

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.  
R. C. Luxembourg B 72.098.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(093126.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**EASTBRIDGE BV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 102.767.

Il résulte d'un courrier adressé à la société EASTBRIDGE BV, S.à r.l. que Monsieur Robert Lennox Conn a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes de la société avec effet au 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05205. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093131.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**AMERICAN COFFEE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. PANAFRICAN HANDICRAFTS, Société Anonyme).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 12.619.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 18 juillet 2005*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 18 juillet 2005 que les mandats des administrateurs, à savoir:

- Monsieur Donat Jagiello, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Marc Lamesch, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Claude Schmitz, demeurant à Luxembourg

et le mandat du Commissaire aux Comptes, à savoir:

- S.R.E. REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, avec siège social à L-8080 Bertrange
- sont prolongés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AMERICAN COFFEE INVESTMENT HOLDING S.A.

M. Lamesch / C. Schmitz

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02952. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(093127.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**AMERICAN COFFEE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. PANAFRICAN HANDICRAFTS, Société Anonyme).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 12.619.

EXTRAIT

Veillez noter que la dénomination sociale du Commissaire, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH (en abrégé S.R.E.) S.A. a changé, en:

- EWA REVISION S.A., avec siège social à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.

Le mandat du Commissaire prendra fin ensemble avec celui des administrateurs à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AMERICAN COFFEE INVESTMENT HOLDING S.A.

M. Lamesch / C. Schmitz

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05184. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(093121.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**AERODYNAMICS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 102.118.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 31 août 2005*

*Quatrième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de M. Alain Heinz de son poste d'Administrateur de la Société avec effet immédiat.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide la nomination de Monsieur Thierry Triboulot au poste d'Administrateur de la Société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour extrait

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05191. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(093128.3/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**NANOCOSMETICS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 111.392.

## STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- SGG (NZ) LIMITED, avec siège social à Auckland (Nouvelle-Zélande), Level 3, 280 Parnell Road, P.O. Box 137069, ici représentée par Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé Dess, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 18 octobre 2005,

2.- LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, ici représentée par Monsieur Jean-Robert Bartolini, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Les procurations prémentionnées, paraphées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdites comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

### **Titre I<sup>er</sup>. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société sous la forme d'une société anonyme dont la dénomination est NANOCOSMETICS S.A.

Cette société aura son siège social à Luxembourg.

Il pourra être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-), représenté par mille (1.000) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes les actions pourront être au porteur ou nominatives, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

### **Titre II. - Administration, Surveillance**

**Art. 4.** La société sera administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs seront rééligibles.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs pourront émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Des décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les administrateurs, produiront effet au même titre que des décisions prises à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration seront prises à la majorité des voix.

**Art. 6.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent, actionnaire ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société sera engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.

**Art. 7.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un délégué du conseil.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

**Art. 9.** La surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires; ils seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils seront rééligibles.

### **Titre III. Assemblée générale et répartition des bénéfices**

**Art. 10.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne seront pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décidera de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunira de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de mai à 10.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à ramollissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

### **Titre IV. Exercice social, Dissolution**

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 14.** La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

### **Titre V. Disposition générale**

**Art. 15.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparantes déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1.- SGG (NZ) LIMITED, prénommée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	999
2.- LOUV, S.à r.l., prénommée, une action . . . . .	<u>1</u>
Total: mille actions . . . . .	1.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent mille euros (EUR 100.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes, représentées ainsi qu'il a été dit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée au 23, avenue Monterey, à L-2086 Luxembourg.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

2.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

3.- Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Piergiorgio Pelassa, dirigeant de sociétés, né à Torino (Italie), le 19 octobre 1961, demeurant à E-08010 Barcelone, Calle Ausias March 22,

b) Monsieur Roberto Haig, dirigeant de sociétés, né à Rio de Janeiro (Brésil), le 19 mars 1965, demeurant à E-08960 Barcelone, Calle Bonavista 20, Casa 3,

c) Monsieur Miguel Garrido, dirigeant de sociétés, né à Salamanque (Espagne), le 23 novembre 1971, demeurant à E-08029 Barcelone, C/Provenza 136 -1° - 3a.

4.- Est nommé commissaire:

FIN-CONTROLE S.A., ayant son siège social à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 42.230.

5.- Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2011.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant des comparantes, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-R. Bartolini, E. Schlessner.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, vol. 150S, fol. 46, case 2. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2005.

E. Schlessner.

(094443.3/227/151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2005.

**E.D.P., EXPERTISES ET DEVELOPPEMENTS PUBLICS S.A.,**

**Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 94.456.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(093133.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**BRIGNIER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7B, rue de Bitburg.

R. C. Luxembourg B 65.251.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(093135.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

14034

**COBFFAK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 107.807.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 5 septembre 2005*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Alain Heinz de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme Monsieur Christophe Davezac au poste d'administrateur vacant de la société pour une durée de cinq ans avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093129.3/587/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**IMMOBILIERE BOCETO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 31.723.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 8 août 2005*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- Monsieur Edmond Ries, expert comptable, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

- Monsieur Paul Gehlen, comptable, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

- Monsieur Claude Schmitz, conseil fiscal, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04808. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093130.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**ROBECO ALTERNATIVE INVESTMENT STRATEGIES,**

**Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 87.117.

EXTRAIT

En date du 26 septembre 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03292. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093146.3/1024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

14035

**PHOEBE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 45.623.

L'an deux mille cinq, le dix-neuf août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PHOEBE S.A., ayant son siège social rue de la Chapelle 1, 1325 Luxembourg, R.C. Luxembourg section B numéro 45.623, constituée suivant acte reçu le 10 novembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 16 du 17 janvier 1994.

L'assemblée est présidée par Monsieur Yves Van Renterghem, gérant de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 1.250 actions (mille deux cent cinquante actions) sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf centimes) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Modification de l'objet social pour y ajouter le texte suivant:

«La société a également pour objet pour son propre compte tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger toutes opérations liées aux activités d'une agence internationale d'affaires, c'est-à-dire le négoce, l'achat, la vente, le démarchage commercial et la représentation de produits industriels et manufacturés ainsi que le commerce, l'import et l'export de tous produits ainsi que la prestation de services et de conseils dans le domaine du trading à l'exclusion de toute activité rentrant dans le domaine des conseils économiques, ainsi que l'exploitation de tous droits intellectuels et de propriété industrielle, ainsi que la promotion, le conseil et toute activité d'intermédiaire dans le cadre des opérations commerciales liées à l'objet social.»

2.- Modification afférente de l'article 4 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société pour élargir ses activités au négoce et aux opérations d'import-export, en y ajoutant le texte suivant:

«La société a également pour objet pour son propre compte tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger toutes opérations liées aux activités d'une agence internationale d'affaires, c'est-à-dire le négoce, l'achat, la vente, le démarchage commercial et la représentation de produits industriels et manufacturés ainsi que le commerce, l'import et l'export de tous produits ainsi que la prestation de services et de conseils dans le domaine du trading à l'exclusion de toute activité rentrant dans le domaine des conseils économiques, ainsi que l'exploitation de tous droits intellectuels et de propriété industrielle, ainsi que la promotion, le conseil et toute activité d'intermédiaire dans le cadre des opérations commerciales liées à l'objet social.»

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra en outre accepter les mandats d'administrateur, d'associé, de gérant, de liquidateur tant dans les sociétés luxembourgeoises qu'étrangères.

En outre, la société a pour objet l'acquisition, la vente, la mise en valeur, le financement, la gestion de valeurs mobilières et immobilières pour son propre compte tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société a également pour objet pour son propre compte tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger toutes opérations liées aux activités d'une agence internationale d'affaires, c'est-à-dire le négoce, l'achat, la vente, le démarchage commercial et la représentation de produits industriels et manufacturés ainsi que le commerce, l'import et l'export de tous produits ainsi que la prestation de services et de conseils dans le domaine du trading à l'exclusion de toute activité rentrant dans le domaine des conseils économiques, ainsi que l'exploitation de tous droits intellectuels et

de propriété industrielle, ainsi que la promotion, le conseil et toute activité d'intermédiaire dans le cadre des opérations commerciales liées à l'objet social.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

*Frais*

Les frais, droits, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: Y. Van Renterghem, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2005, vol. 25CS, fol. 41, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

J. Elvinger.

(094563.3/211/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2005.

**PHOEBE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 45.623.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2005.

J. Elvinger.

(094565.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2005.

**CURZON CAPITAL PARTNERS II FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. CCP II ADVISORY, S.à r.l.).**

**Share capital: EUR 50,000.-.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 108.898.

In the year two thousand and five, on the twenty-ninth day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholder of CCP II ADVISORY, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted on June 13, 2005, inscribed at Luxembourg Trade Register under number B 108.898, not yet published in Mémorial C.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the sole shareholder exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- Increase of the issued share capital by an amount of EUR 37,500.- (thirty-seven thousand five hundred Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 50,000.- (fifty thousand Euro) by the issue of 1,500 (one thousand five hundred) new shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, by contribution in cash.

2.- Amendment of article eight of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

3.- Amendment of the name of the company, to be changed into CURZON CAPITAL PARTNERS II FINANCE, S.à r.l.

4.- Amendment of Article two of the by-laws in order to reflect such action.

5.- Amendment of the corporate object of the Company and of article three of the Articles of Association.

6.- Amendment of the article ten of the Articles of Association.

7.- Acceptation of the resignation of Bruno Bagnouls and Gérard Becquer as managers of the Company.

8.- Appointment of Herman Boersen and Michel van Krimpen as managers of the Company.

9.- Transfer of the Company's registered office.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholder decides what follows:

*First resolution*

It is decided to increase the corporate capital by the amount of EUR 37,500.- (thirty-seven thousand five hundred Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 50,000.- (fifty thousand Euro) by the issue of 1,500 (one thousand five hundred) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

It is decided to admit the sole shareholder, CURZON CAPITAL PARTNERS II, LP, a limited partnership registered under the laws of England having its registered office at One Curzon Street, London W1J5HD, United Kingdom, to the subscription of the 1,500 (one thousand five hundred) new shares.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon CURZON CAPITAL PARTNERS II, LP, prenamed, represented by Mr Patrick Van Hees, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the 1,500 (one thousand five hundred) new shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 37,500.- (thirty-seven thousand five hundred Euro), as was certified to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, it is decided to amend Article eight of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 50,000.- (fifty thousand Euro) represented by 2,000 (two thousand) shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.»

*Third resolution*

The meeting decides to change the name of the company, from CCP II ADVISORY, S.à r.l. into CURZON CAPITAL PARTNERS II FINANCE, S.à r.l.

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article two of the Articles of Incorporation, to read as follows:

«**Art. 2.** The company's name is CURZON CAPITAL PARTNERS II FINANCE, S.à r.l.»

*Fifth resolution*

The meeting decides to amend the Company's corporate object and to amend article three of the Articles of Association to read as follows:

«**Art. 3.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debts and / or equity securities.

The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

The Company may also invest in real estate located in any country whatsoever, whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of the Company's purpose.»

*Sixth resolution*

The meeting decides to amend the article ten of the Articles of Association to read as follows:

«**Art. 10.** The shares may only be transferred, as applicable on a valuation day (hereafter referred to as «Valuation Day» and being, for the purposes of this clause, the last day that banks are open for business in London of each calendar month), provided that, for the avoidance of doubt, the entering into by the Shareholder of an agreement on a date other than a Valuation Day providing for such transfer to occur on a Valuation Day shall not be in breach of such restriction and provided further that (a) such restriction shall not apply where the Company holds less than four real estate assets directly or indirectly and (b) such restriction shall not apply to any transfer resulting from the enforcement of security by a creditor of the Company or a creditor of the Shareholder in the Company. The Company shall determine and notify to the Shareholder of its equity gains (Aktiengewinn) on any Valuation Day.

Only shareholders that are institutional investors (being investors that are not natural persons) shall be allowed to invest, hold or be the beneficial owner of a share in the Company.

Partnerships shall not be allowed to invest, hold or be the beneficial owner of a share in the Company, unless the Company confirms in writing that it does not object to such participation of a partnership.

There shall be no more than 30 institutional investors (being investors that are not natural persons) investing, holding or being the beneficial owner of a share in the Company at any one time.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.»

*Seventh resolution*

The meeting resolves to acknowledge and accept the resignation of Mr Bruno Bagnouls, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, and Mr Gérard Becquer with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg from their mandate as managers of the Company with immediate effect.

The meeting also resolves to grant full discharge to Mr Bruno Bagnouls and Mr Gérard Becquer for their duties of managers of the Company.

*Eighth resolution*

The meeting resolves to appoint Mr Herman Boersen, residing at 7, rue Henri Thill, L-8157 Bridel, Luxembourg, and Mr Michel van Krimpen, residing at 14, rue Oster, L-8146 Bridel, Luxembourg as new managers of the Company with immediate effect and for an undetermined period.

As a result of such appointment, the Board of Managers of the Company will be composed of Mr John Ronan O'Donoghue, Mr Herman Boersen and Mr Michel van Krimpen.

*Ninth resolution*

The meeting resolves to transfer the Company's registered office from 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg to 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg with immediate effect.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately two thousand Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée CCP II ADVISORY, S.à r.l. ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, numéro B 108.898 au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, constituée suivant acte reçu le 16 juin 2005, pas encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par M. Patrick Van Hees, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a préalablement été informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 37.500,- (trente-sept mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 50.000,- (cinquante mille euros) par l'émission de 1.500 (mille cinq cents) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente de l'article huit des statuts.

3.- Modification de la dénomination de la société, à changer en CURZON CAPITAL PARTNERS II FINANCE, S.à r.l.

4.- Modification afférente de l'article deux des statuts.

5.- Modification de l'objet social de la société et modification afférente de l'article trois des statuts.

6.- Modification de l'article dix des statuts.

7.- Acceptation de la démission de Bruno Bagnouls et de Gérard Becquer en tant que gérants de la société.

8.- Nomination de Herman Boersen et Michel van Krimpen en tant que nouveaux gérants de la société.

9.- Transfert du siège sociale de la société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

*Première résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 37.500,- (trente-sept mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 50.000,- (cinquante mille euros)

par l'émission de 1.500 (mille cinq cents) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire.

Il est décidé d'admettre l'associé unique, CURZON CAPITAL PARTNERS II, LP, une société régie par le droit anglais sous forme de «limited partnership», ayant son siège social au 1, Curzon Street, London W1J5HD, Royaume Uni, à la souscription des 1.500 (mille cinq cents) parts sociales nouvelles:

#### *Intervention - Souscription - Libération*

Ensuite CURZON CAPITAL PARTNERS II, LP prénommée, représentée par M. Patrick Van Hees, prénommée, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant; a déclaré souscrire aux 1.500 (mille cinq cents) parts sociales nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 37.500,- (trente-sept mille cinq cents euros) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, il est décidé de modifier l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 50.000 (cinquante mille euros) divisé en 2.000 (deux mille) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société, de CCP II ADVISORY, S.à r.l. en CURZON CAPITAL PARTNERS II FINANCE, S.à r.l.

#### *Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La dénomination de la société est CURZON CAPITAL PARTNERS II FINANCE, S.à r.l.»

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article trois des statuts comme suit:

«**Art. 3.** La Société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes autres entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut contracter des emprunts sous toutes formes, sauf par voie d'émission publique. Il peut émettre, mais uniquement par voie de placements privés, des lettres de changes, obligations et emprunt ainsi que toutes sortes de dettes, de garanties et de valeurs mobilières.

En outre, la Société peut mettre engage, transférer, grever ou d'une quelconque manière octroyer des garanties portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut investir dans l'immobilier localisé dans n'importe quel pays, quelles que soient les modalités d'acquisition notamment, sans que ceci soit limitatif, l'acquisition par voie d'achat ou suite à l'exercice de sûretés.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement de son objet.»

#### *Sixième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article dix des statuts comme suit:

«**Art. 10.** Les parts sociales ne sont cessibles par le(s) associé(s) que chaque date d'évaluation (ci-après la «Date d'Evaluation» et étant, pour les besoins de cette clause, le dernier jour ouvrable pour les banques à Londres de chaque mois calendrier), pourvu que l'entrée par le(s) associé(s) dans un contrat de cession de parts sociales à une date autre que la Date d'Evaluation prévoyant une cession de parts sociales à une Date d'Evaluation ne constitue pas un non-respect des présentes restrictions, et pourvu que (a) de telles restrictions ne soient pas applicables dans le cas où la Société détient moins de quatre actifs immobiliers directement ou indirectement, et (b) de telle restrictions ne soient pas applicables à une cession résultant d'un recouvrement d'une sûreté par un créancier de la Société ou un créancier de(s) associés de la Société. La Société devra déterminer et communiquer à l'associé ses profits (Aktiengewinn) à chaque Date d'Evaluation.

Seuls des investisseurs institutionnels (étant des investisseurs autres que des personnes physiques) sont permis d'investir, détenir ou être bénéficiaires économiques d'une part sociale de la Société.

Des sociétés en commandite ne sont pas permises d'investir, détenir ou être bénéficiaires économiques d'une part sociale de la Société, sauf si la Société confirme par écrit qu'elle n'a aucune objection à une telle participation par une société en commandite.

A tout moment, il ne peut y avoir plus de 30 investisseurs institutionnels (étant des investisseurs autres que des personnes physiques), investissant, détenant ou étant bénéficiaires économiques d'une part sociale de la Société.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales. Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.»

*Septième résolution*

L'assemblée décide de reconnaître et d'accepter la démission de Monsieur Bruno Bagnouls, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et Monsieur Gérard Becquer avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg pour leurs mandats en tant que gérants de la société avec effet immédiat.

L'assemblée décide aussi de donner décharge à Monsieur Bruno Bagnouls et Monsieur Gérard Becquer pour leurs mandats de gérants de la société.

*Huitième résolution*

L'assemblée décide de nommer Monsieur Herman Boersen, demeurant au 7, rue Henri Thill, L-8157 Bridel, Luxembourg, et Monsieur Michel van Krimpen, demeurant au 14, rue Oster, L-8146 Bridel, Luxembourg, en tant que gérants de la société avec effet immédiat.

*Neuvième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège sociale de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avec effet immédiat.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunération set charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 88, case 2. – Reçu 375 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

J. Elvinger.

(094567.3/211/252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2005.

**G.I.T. - GENERAL INFORMATIQUE & TELECOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 102.354.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03782, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(093137.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**AEROLOC, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,-.**

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 95.315.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2005, réf. LSO-BI02130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(093140.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**LUX INTERNATIONAL STRATEGY, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 52.470.

—  
EXTRAIT

En date du 31 août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03221. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093134.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**CASOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4832 Rodange, 462, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 64.496.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(093138.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**BEAR STEARNS ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 67.156.

—  
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(093139.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**TOPAGIS PROPERTY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 95.130.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 29 août 2005*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de M. Alain Heinz, de son poste d'Administrateur de la Société avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme au poste d'Administrateur de la société avec effet immédiat:

- Mademoiselle Marjoleine van Oort, employée privée, née le 28 février 1967 à Groningen (Pays-Bas), résidant professionnellement au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait

*Pour la société*

WOOD, APPLETON, OLIVER & Co. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05208. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093145.3/587/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**XERIUM S.A., Société Anonyme.**

**Share capital: EUR 1,051,612.-.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 68.095.

In the year two thousand and five, on the twenty first of June.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of XERIUM S.A., a société anonyme incorporated and existing under Luxembourg law (the «Company»), having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under Section B number 68.095, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Frank Baden, on the 29 December 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 1 April 1999, number 225.

The meeting was opened with Mrs Flora Château, jurist, residing in Luxembourg in the Chair.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mr Antoine Barat, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1. Dissolution of the Company;
2. Appointment of a liquidator and determination of his powers;
3. Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

In accordance with articles 141 to 151 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»), the general meeting resolved to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the general meeting resolved to appoint as liquidators (i) Mr Stef Oostvogels, Avocat à la Cour, residing professionally at 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg and Mrs Martine Gerber, Avocat, residing professionally at 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg (collectively the «Board of Liquidators»).

The Company shall be bound by the signature of any one of the two members of the Board of Liquidators.

Resolutions in writing approved and signed by any of the two members of the Board of Liquidators shall have the same effect as resolutions passed at the meetings of the Board of Liquidators.

Any and all members of the Board of Liquidators may participate in any meeting of the Board of Liquidators by telephone, video conference call or by other similar means of communication allowing all the liquidators taking part in the meeting to hear another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The Board of Liquidators has a mission to realize the assets and liabilities of the Company. The net assets of the Company, after payment of the liabilities, will be distributed in kind and in cash by the liquidator among the shareholders in proportion to the shares held by them in the Company.

The Board of Liquidators has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law. It may accomplish all the acts provided for by Article 145 without the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested by law.

It may exempt the registrar of mortgages from automatic registration; he may waive all real rights, liens, mortgages, rescissory actions, grant release, with or without payment, of all lien and mortgage registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Board of Liquidators is exempted from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company.

It may, under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as it may deem fit, to one or several representatives.

The Board of Liquidators may pay advance on the liquidation surplus after having paid the ebts or made the necessary provisions for payment of the debts of the Company.

All the resolutions have been taken separately and by unanimous vote.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed. This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme de droit luxembourgeois XE-RIUM S.A. (la «Société»), ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, Section B numéro 68.095, constituée suivant acte notarié devant le notaire Maître Frank Baden en date du 29 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations du 1<sup>er</sup> avril 1999, numéro 225.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Flora Château, juriste, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antoine Barat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Dissolution de la Société;
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
3. Divers.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre des parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de-présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'assemblée générale a décidé de dissoudre la société et d'entamer la procédure de liquidation.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée a décidé de nommer comme liquidateur Maître Stef Oostvogels, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg et Maître Martine Gerber, Avocat, demeurant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg, collectivement le «Conseil des Liquidateurs»). La Société est liée par la signature d'un des deux membres du Conseil des Liquidateurs.

Les résolutions écrites approuvées et signées par l'un des deux membres du Conseil des Liquidateurs ont les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des assemblées du Conseil des Liquidateurs.

Chaque membre du Conseil des Liquidateurs peut participer aux assemblées du Conseil des Liquidateurs par téléphone, vidéo conférence ou par toute autre moyen de communication similaire permettant à tous les liquidateurs participant aux assemblées de s'entendre les uns les autres la participation à une assemblée par ces moyens de communication est équivalente à une participation en personne à de telles assemblées.

Le Conseil des Liquidateurs a pour mission de réaliser les actifs et de payer les dettes de la Société. L'actif net après paiement des dettes sera distribué par le Conseil des Liquidateurs aux actionnaires, en nature et en espèces, au prorata du pourcentage d'actions qu'ils détiennent dans la société.

Le Conseil des Liquidateurs a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la Loi. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le Conseil des Liquidateurs est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la société.

Le Conseil des Liquidateurs peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine.

Le Conseil des Liquidateurs peut payer une avance sur le surplus de la liquidation après avoir payé les dettes ou fait les provisions nécessaires pour payer les dettes de la Société.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises séparément et à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: F. Château, A. Barat, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, vol. 24CS, fol. 74, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

J. Elvinger.

(094583.3/211/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2005.

**LatAm INVESTMENT PARTNERS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. LATAM INVESTMENT PARTNERS, S.à r.l.).**

**Share capital: EUR 12,500.-.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 110.410.

In the year two thousand and five, on the twenty fifth day of August.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C.S. Luxembourg B 37.974, here represented by Mrs Laetitia Ambrosi, lawyer, residing professionally at Luxembourg by virtue of a proxy given on August 24, 2005.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholders, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of LATAM INVESTMENT PARTNERS, S.à r.l. the «Company»), a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Company Register, incorporated by virtue of a deed of the undersigned notary dated August 22, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and whose articles of association do not have been amended.

II. The sole shareholder resolves to change the name of the Company from LATAM INVESTMENT PARTNERS, S.à r.l. to LatAm INVESTMENT PARTNERS (LUX), S.à r.l., with immediate effect.

III. The sole shareholder resolves to insert an article before article 19 in the Company's articles of incorporation, so articles 19 and 20 will have henceforth the following wording:

**Art. 19.** Any officer, manager or shareholder is hereby authorized to make any election and to take any necessary or appropriate action in connection therewith to cause the Company to elect to be disregarded as a separate entity for U.S. Federal tax purposes.

**Art. 20.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder meeting are estimated at approximately thousand five hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C.S. Luxembourg B 37.974, ici représentée par Mademoiselle Laetitia Ambrosi juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 août 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de LATAM INVESTMENT PARTNERS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 22 août 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et dont les statuts n'ont pas été modifiés.

II. L'associée unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de LATAM INVESTMENT PARTNERS, S.à r.l. en LatAm INVESTMENT PARTNERS (LUX), S.à r.l., avec effet immédiat.

III. L'associée unique décide d'insérer un article avant l'article 19 dans les statuts de la Société, les articles 19 et 20 ayant désormais la teneur suivante:

**Art. 19.** Tout fonctionnaire, directeur ou actionnaire est habilité par les présentes à procéder à tout vote et à faire toute action nécessaire ou utile en rapport avec cela afin que la Société décide de ne pas se voir considérée en tant qu'entité distincte vis-à-vis de l'administration fédérale des contributions des Etats-Unis d'Amérique.

**Art. 20.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: L. Ambrosi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2005, vol. 25CS, fol. 48, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

J. Elvinger.

(094608.3/211/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2005.

#### **RAYOL FILMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 39, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 99.183.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(093176.3/642/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

#### **PRESTIGE LUXEMBOURG, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 23.223.

#### EXTRAIT

En date du 30 août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03320. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093148.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

14046

**GGP INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 102.894.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 19 septembre 2005*

*Quatrième résolution*

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Alain Heinz de son poste de gérant de la société avec effet immédiat.

*Cinquième résolution*

L'associé unique nomme Monsieur Philippe Vanderhoven au poste de gérant vacant de la société pour une durée illimitée avec effet immédiat.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05207. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093141.3/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**NEUREA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 95.129.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 29 août 2005*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de M. Alain Heinz, de son poste d'Administrateur de la Société avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme au poste d'Administrateur de la société avec effet immédiat:

- Mademoiselle Marjoleine van Oort, employée privée, née le 28 février 1967 à Groningen (Pays-Bas), résidant professionnellement au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait  
Pour la société  
WOOD, APPLETON, OLIVER & Co. S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05209. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093177.3/587/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. BETEILIGUNGEN S.A. (LUXEMBOURG), Aktiengesellschaft,  
(anc. LIOS I S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
H. R. Luxemburg B 110.890.

Im Jahre zweitausendundfünf, den siebenundzwanzigsten Oktober.  
Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft LIOS I S.A., mit Sitz in, L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, eingetragen im Handelsregister Luxemburg, unter Nummer B 110.890, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten. Benannte Aktiengesellschaft wurde am 29. September 2005 gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars gegründet, welche Urkunde noch nicht veröffentlicht wurde.

Die Generalversammlung wurde eröffnet um 11.30 Uhr, unter dem Vorsitz von Herrn François Pauly, administrateur-délégué BANK SAL. OPPENHEIM JR. & CIE., wohnhaft in Luxemburg, welcher Frau Marina Müller, Privatangestellte, wohnhaft in Athus, zum Schriftführer berufen hat.

Die Generalversammlung wählt zum Stimmzähler Fräulein Sandra Schenk, Privatangestellte, wohnhaft in Heinsch.

Sodann die gegenwärtige Generalversammlung ordnungsgemäß gebildet ist, ersucht der Vorsitzende den unterzeichneten Notar, folgende Erklärungen zu beurkunden:

1. Dass die gegenwärtige Generalversammlung über folgende Tagesordnung zu befinden hat:

1. Erhöhung des Gesellschaftskapitals von derzeit einunddreißigtausend Euro (EUR 31.000,-) auf zwölf Millionen einunddreißigtausend Euro (EUR 12.031.000,-) durch Ausgabe von sechs Millionen (6.000.000,-) neuen Aktien mit einem Nennwert von zwei Euro (EUR 2,-) pro Aktie.

2. Zeichnung und Einzahlung der neuen Aktien.

3. Abänderung von Artikel 5 der Gesellschaftssatzung.

4. Änderung der Bezeichnung der Gesellschaft und Abänderung von Artikel 1 der Gesellschaftssatzung.

II. Dass alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl ihrer Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen sind. Diese Liste wird gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigeführt und ordnungsgemäß von den anwesenden Aktionären, von den bevollmächtigten Aktionärsvertretern sowie vom Versammlungsvorstand unterschrieben.

III. Dass das gesamte Gesellschaftskapital in gegenwärtiger Versammlung anwesend oder vertreten ist und alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben und somit keine Einladungen erforderlich waren.

IV. Dass die gegenwärtige Generalversammlung ordnungsgemäß gebildet ist und sodann zu vorstehender Tagesordnung beschlussfähig ist:

Nach Beratung fasst die Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt das Gesellschaftskapital von seinem gegenwärtigen Betrag von einunddreißigtausend Euro (EUR 31.000,-) auf zwölf Millionen einunddreißigtausend Euro (EUR 12.031.000,-) zu erhöhen und sechs Millionen (6.000.000,-) neue Aktien mit einem Nennwert von zwei Euro (EUR 2,-) pro Aktie auszugeben.

#### *Zeichnung und Einzahlung*

Die Gesamtheit der sechs Millionen (6.000.000,-) neuen Aktien wurde gezeichnet von SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. eine Kommanditgesellschaft auf Aktien mit Sitz in Unter Sachsenhausen 4, D-50667 Köln, hier vertreten durch Herrn François Pauly, vorgeannt, gemäß privatschriftlicher Vollmacht ausgestellt in Köln, am 27. Oktober 2005, zu einem Gesamtpreis von zwölf Millionen Euro (EUR 12.000.000,-).

Die sechs Millionen (6.000.000,-) neu ausgegebenen Aktien wurden vollständig durch die SAL. OPPENHEIM JR. & CIE., eine Kommanditgesellschaft auf Aktien, vorgeannt in bar eingezahlt, wie dies dem unterzeichneten Notar durch ein Bankzertifikat nachgewiesen wurde.

#### *Zweiter Beschluss*

Infolge des vorgehenden Beschlusses, beschließt die Generalversammlung Artikel 5 der Satzung der Gesellschaft abzuändern um ihn folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 5. Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf Millionen einunddreißigtausend Euro (EUR 12.031.000,-), eingeteilt in sechs Millionen fünfzehntausendfünfhundert (6.015.500) Aktien mit einem Nennwert von je zwei Euro (EUR 2,-).

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn und zu den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.»

#### *Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt die Bezeichnung der Gesellschaft von LIOS I in SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. BETEILIGUNGEN S.A. (LUXEMBOURG) zu ändern und demgemäss Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 1. Gesellschaftsform und Bezeichnung.** Es besteht eine Aktiengesellschaft nach luxemburgischem Recht (société anonyme) unter der Bezeichnung SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. BETEILIGUNGEN S.A. (LUXEMBOURG).»

#### *Schätzung der Kosten*

Die Komparenten schätzen den Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Kapitalerhöhung entstehen, auf ungefähr EUR 125.000,-.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Kanzlei des unterzeichneten Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden den Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: F. Pauly, S. Schenk, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, vol. 26CS, fol. 2, case 4. – Reçu 120.000 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 9. November 2005.

F. Baden.

(098069.3/200/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

### **SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. BETEILIGUNGEN S.A. (LUXEMBOURG), Société Anonyme, (anc. LIOS I S.A.).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 110.890.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(098072.3/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

**MANACORP INVEST S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 88.141.

Il résulte d'un courrier adressé à la société MANACORP INVEST S.A. que la société WOOD, APPLETON, OLIVER, EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l., en sa qualité d'agent domiciliataire, a dénoncé le siège social avec effet au 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Le domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05210. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093178.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**TPS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 77.255.

Il résulte d'un courrier adressé à la société TPS (LUXEMBOURG) S.A. que la société WOOD, APPLETON, OLIVER, EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l., en sa qualité d'agent domiciliataire, a dénoncé le siège social avec effet au 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Le domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05211. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093179.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**NAROL INVESTMENT S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 40.829.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03668, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Signature

*Un mandataire*

(093181.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**CASCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 32.277.500,-.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 79.965.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05657, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(093354.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**CASCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 32.277.500,-.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 79.965.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05659, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(093355.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**CODIC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 58.352.

Les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2005, enregistrés à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05819, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2005.

Signature

*Un mandataire*

(093182.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**ESPACE MONTEREY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 78.676.

Les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2005, enregistrés à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ0528, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2005.

Signature

*Un mandataire*

(093183.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**I.V.E.L., I.V.ENGINEERING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 52.616.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(093184.3/642/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**TRIPLE A CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel.  
R. C. Luxembourg B 61.417.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

TRIPLE A CONSULTING S.A.

Signature

(093190.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**LAMPARD S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 82.337.

Il résulte d'un courrier adressé à la société LAMPARD S.A. que la société WOOD, APPLETON, OLIVER, EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l., en sa qualité d'agent domiciliataire, a dénoncé le siège social avec effet au 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Le domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093191.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**IMMO-WORLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9708 Clervaux, 9, rue du Parc.  
R. C. Luxembourg B 100.273.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 27 octobre 2005, réf. DSO-BJ00176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 octobre 2005.

Signature.

(903325.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 octobre 2005.

---

**BESTSELLER RETAIL LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 89-93, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 89.710.

Le bilan au 31 juillet 2005, enregistré à Diekirch, le 24 octobre 2005, réf. DSO-BJ00168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 26 octobre 2005.

Signature.

(903330.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 octobre 2005.

---

**MS AUTOMATENSERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6491 Echternach, 10, rue des Tanneurs.  
R. C. Luxembourg B 100.552.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Signature.

(903331.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 octobre 2005.

---

**AGENCE IMMOBILIERE GERARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8545 Niederpallen, 1, rue Wildbusch.  
R. C. Luxembourg B 107.225.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 27 octobre 2005, réf. DSO-BJ00182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903335.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 octobre 2005.

---

**EASTBRIDGE BV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 102.767.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 23 septembre 2005*

*Troisième résolution*

L'Assemblée approuve la démission de Monsieur Benoît Georis de son poste de gérant de la société avec effet immédiat.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée approuve la nomination de Monsieur Christophe Davezac au poste de gérant de la société avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05206. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093196.3/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**EUROSTAR FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-8211 Mamer, 105, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 48.917.

In the year two thousand and five, on the eleventh of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the corporation established in Mamer under the denomination of EUROSTAR FINANCE S.A., R. C. B Number 48.917, incorporated under the denomination of EUROS-TAR FINANCE & INVESTMENTS S.A. pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, dated September 30, 1994, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 520 of December 12, 1994.

The Articles of Incorporation have been amended several times and for the last time by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated November 11, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 312 of April 8, 2005.

The meeting begins at three p.m., Mr Patrick Vanhaute, attorney-at-law inscribed at the Bar of Malines, Belgium, residing 33, Wilsonstraat, 2860 Sint-Katelijne-Waver, Belgium, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, «maître en droit», with professional address at 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Marc Prospert, «maître en droit», with professional address at 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the forty (40) shares with a par value of one thousand (1,000.-) US dollars (USD) each, representing the entire capital of forty thousand (40,000.-) US dollars (USD) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all present or represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

- 1.- Deletion of the par value of the shares.
- 2.- Conversion of the currency of the share capital from USD to EUR at a rate of 1.- EUR for 1.25 USD so that the share capital is fixed at EUR 32,000.-.
- 3.- Fixation of the par value of the shares at EUR 800.-.
- 4.- Increase of the corporate capital by EUR 153,968,800.-.
- 5.- Subscription of the new shares by VULCAN CORPORATION Ltd by a contribution in kind of shares of a company organized under Gibraltar law.
- 6.- Subsequent amendment of the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation.
- 7.- Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The par value of the shares is deleted.

*Second resolution*

The currency of the share capital is converted from USD to EUR at a rate of 1.- EUR for 1.25 USD so that the share capital is fixed at EUR 32,000.-.

*Third resolution*

The par value of the shares is fixed at eight hundred Euro (EUR 800.-).

*Fourth resolution*

The share capital of the Company is increased by one hundred and fifty-three million nine hundred and sixty-eight thousand eight hundred (153,968,800.-) Euro so as to raise it from its present converted amount of thirty-two thousand (32,000.-) Euro to one hundred and forty-five million eight hundred (154,000,800.-) Euro by the creation and issue of one hundred ninety-two thousand four hundred and sixty-one (192,461) new shares with a par value of eight hundred (800.-) Euro each.

*Fifth resolution*

The new shares have been entirely subscribed by VULCAN CORPORATION Ltd, a company organised under the laws of the Republic of Mauritius, with registered office at Suites 340-345, Barkly Wharf, Le Caudan Waterfront, here represented by Mr Patrick Vanhaute, prenamed, by virtue of a proxy given in Mauritius, on October 7, 2005.

Such proxy, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The new shares have been entirely paid-up by a contribution in kind consisting of two thousand (2,000) shares having a par value of one (1.-) GBP each, representing 100% of the issued capital of ZILKTON PROPERTIES LIMITED, a com-

pany organized under the laws of Gibraltar, and having its registered office at Hassans, International Law Firm, 57/63 Line Wall Road, P.O. Box 199, Gibraltar.

The total value of the present contribution in kind which amounts to fifty-three million nine hundred and sixty-eight thousand eight hundred (153,968,800.-) Euro is allotted entirely to the share capital of the Company.

In accordance with the provisions of article 26-1 and 32-1(5) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, a report on the above described contribution in kind has been drawn up on September 26, 2005 by Mr Fons Mangen, réviseur d'entreprises in L-9088 Ettelbrück, 147, rue de Warken, which report shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said report concludes as follows:

*Conclusion:*

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, c'est-à-dire 192,461 actions d'une valeur nominale de EUR 800,- chacune, totalisant EUR 153.968.800,-»

Consequently the General Meeting approves the auditor's report.

*Sixth resolution*

As a consequence of the preceding resolutions, Article 5, first paragraph of the Articles of Incorporation is amended and will henceforth read as follows:

«**Art. 5. First paragraph.** The corporate capital is set at one hundred and forty-five million eight hundred (154,000,800.-) Euro (EUR), divided into one hundred and ninety-two thousand five hundred and one (192,501) shares with a par value of eight hundred (800.-) Euro (EUR) each.»

*Capital tax*

Since the contribution in kind consist of one hundred per cent (100%) of the issued share capital of the company ZILKTON PROPERTIES LIMITED, a company incorporated in Gibraltar, forming part of the United Kingdom, member of the European Union, the Company refers to Article 4-2 of the Law dated 29th December 1971, which provides for capital tax exemption in such case.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at three thirty p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le onze octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Mamer sous la dénomination de EUROSTAR FINANCE S.A., R. C. B numéro 48.917, ayant son siège social à Mamer, constituée sous la dénomination de EUROSTAR FINANCE & INVESTMENTS S.A., suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, le 30 septembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 520 du 12 décembre 1994.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 312 du 8 avril 2005.

La séance est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Patrick Vanhaute, avocat au barreau de Malines, Belgique, demeurant 33, Wilsonstraat, 2860 Sint-Katelijne-Waver, Belgique.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les quarante (40) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) dollars US (USD) chacune, représentant l'intégralité du capital social de quarante mille (40.000,-) dollars US (USD) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Suppression de la valeur nominale des actions.

2.- Conversion de la devise du capital social de USD en EUR à un taux de change de 1,- EUR for 1,25 USD de sorte que le capital social est fixé à EUR 32.000,-.

3.- Fixation de la valeur nominale des actions à EUR 800,-.

4.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 153.968.800,-.

5.- Souscription des nouvelles actions par VULCAN CORPORATION Ltd par un apport en nature de parts sociales d'une société existant sous la loi de Gibraltar.

6.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

7.- Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La valeur nominale des actions est supprimée.

*Deuxième résolution*

La devise du capital social est convertie de USD en EUR à un taux de change de 1,- EUR for 1,25 USD de sorte que le capital social est fixé à EUR 32.000,-.

*Troisième résolution*

La valeur nominale des actions est fixée à huit cents euros (EUR 800,-).

*Quatrième résolution*

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de cent cinquante-trois millions neuf cent soixante-huit mille huit cents (EUR 153.968.800,-) euros pour le porter de son montant actuel converti de de trente-deux mille (EUR 32.000,-) euros à cent cinquante-quatre millions huit cents (EUR 154.000.800,-) euros par la création et l'émission de cent quatre-vingt-douze mille quatre cent soixante et une (192.461) nouvelles actions d'une valeur nominale de huit cents (EUR 800,-) euros chacune.

*Cinquième résolution*

Les nouvelles actions ont été entièrement souscrites par VULCAN CORPORATION Ltd, une société régie par la loi de la République de Maurice, avec siège social au Suites 340-345, Barkly Wharf, Le Caudan Waterfront,

ici représentée par Monsieur Patrick Vanhaute, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Mauritius, le 7 octobre 2005.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Les nouvelles actions ont été entièrement libérées moyennant un apport en nature consistant en deux mille (2.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un (1,-) GBP chacune, représentant 100% du capital social de ZILKTON PROPERTIES LIMITED, une société organisée sous la loi de Gibraltar, avec siège social à Hassans, International Law Firm, 57/63 Line Wall Road, P.O. Box 199, Gibraltar.

La valeur globale du présent apport en nature qui s'élève à cent cinquante-trois millions neuf cent soixante-huit mille huit cents (153.968.800,-) euros est affectée pour sa totalité au capital social de la Société.

En conformité avec les prescriptions des articles 26-1 et 32-1(5) de la loi luxembourgeoise modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, un rapport sur l'apport en nature ci-dessus décrit a été dressé en date du 26 septembre 2005 par Monsieur Fons Mangen, réviseur d'entreprises à L-9088 Ettelbrück, 147, rue de Warken, lequel rapport restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Ce rapport conclut comme suit:

*Conclusion:*

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, c'est-à-dire 192.461 actions d'une valeur nominale de EUR 800,- chacune, totalisant EUR 153.968.800,-»

En conséquence l'Assemblée Générale approuve le rapport du réviseur.

*Sixième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante: (les alinéas suivants étant supprimés):

«**Art. 5. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à cent cinquante-quatre millions huit cents (154.000.800,-) euros (EUR), divisé en cent quatre-vingt-douze mille cinq cents et une (192.501) actions d'une valeur nominale de huit (800,-) euros (EUR) chacune.»

*Droit d'apport*

Etant donné que l'apport en nature consiste en cent pour cent (100%) du capital social émis de la société ZILKTON PROPERTIES LIMITED, une société constituée à Gibraltar, formant partie du Royaume-Uni, membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit une exemption du droit d'enregistrement dans un tel cas.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée à quinze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Vanhaute, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, vol. 150S, fol. 30, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

A. Schwachtgen.

(093513.3/230/197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

**EUROSTAR FINANCE S.A., Société Anonyme,  
(anc. EUROSTAR FINANCE & INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-8211 Mamer, 105, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 48.917.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1645 du 11 octobre 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(093514.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

**LION-INTERGESTION, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 27.033.

EXTRAIT

En date du 31 août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg à 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 5 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093136.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**CAMERON 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, Place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 109.383.

Il résulte des contrats de cession de parts sociales du 29 septembre 2005 que CAMERON 1, S.à r.l., ayant son siège social au 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 109.382 a transféré les 1.920 parts sociales qu'elle détenait dans la Société aux sociétés suivantes:

- 941 parts sociales à CAMERON 3, S.à r.l., ayant son siège social au 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 109.384;

- 979 parts sociales à HUSSARD 1, S.à r.l., ayant son siège social au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 110.787.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 18 octobre 2005.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093201.3/1035/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**DB EQUITY, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**
**Gesellschaftskapital: EUR 20.000.-.**

 Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard K. Adenauer.  
H. R. Luxemburg B 111.380.

## STATUTEN

Im Jahr zweitausendfünf, am dreizehnten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Gérard Lecuit, mit dem Amtssitz in Luxemburg (Großherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

DB VALUE, GmbH, eine nach dem Recht der Bundesrepublik Deutschland gegründete Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit Sitz in Sössen / OT Gostau, Scharnhorststraße 20, D-06686 Sössen / OT Gostau, Deutschland, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Halle unter HR B 14753,

vertreten durch Herrn Jean-Paul Spang, Rechtsanwalt, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht vom 12. Oktober 2005, ausgestellt in Sössen.

Die vorgenannte, von dem Vertreter der Erschienenen und dem unterzeichneten Notar unterschriebene Vollmacht, ist dieser Urkunde zum Zweck der Eintragung dauerhaft beigelegt.

Die wie vorgenannt Erschienene, hat den nachfolgenden Gesellschaftsvertrag festgestellt und erklärt, die folgende Gesellschaft zu gründen:

**Kapitel I. - Rechtsform, Firma, Sitz, Gegenstand, Dauer**

**Art. 1. Rechtsform, Firma.** Es wird hiermit durch den Alleingesellschafter eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung («die Gesellschaft») gegründet, die dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, insbesondere dem Gesetz vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften in seiner derzeit geltenden Fassung und diesem Gesellschaftsvertrag («der Gesellschaftsvertrag») unterliegt.

Die Gesellschaft besteht zunächst aus einem Alleingesellschafter, der Eigentümer sämtlicher Gesellschaftsanteile ist. Die Gesellschaft kann jedoch jederzeit aus mehreren Gesellschaftern bestehen, deren Zahl vierzig (40) jedoch nicht überschreiten darf, namentlich aufgrund von Übertragung oder Ausgabe neuer Gesellschaftsanteile.

Die Bezeichnung der Gesellschaft lautet DB EQUITY, S.à r.l.

**Art. 2. Sitz.** Die Gesellschaft hat ihren Sitz in der Stadt Luxemburg.

Der Sitz der Gesellschaft kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort innerhalb des Stadtgebiets von Luxemburg verlegt werden.

Durch Beschluss der Geschäftsführung können im In- und Ausland Zweigniederlassungen und Repräsentanzen errichtet werden.

Sollten nach Ansicht der Geschäftsführung außergewöhnliche politische, wirtschaftliche oder soziale Ereignisse eintreten oder drohend bevorstehen, die die normalen Geschäftsaktivitäten der Gesellschaft an ihrem Sitz oder die Kommunikation der Geschäftsstelle oder zwischen der Geschäftsstelle und Personen im Ausland behindern, kann der Sitz der Gesellschaft bis zur vollständigen Normalisierung der Umstände vorübergehend ins Ausland verlegt werden. Diese vorübergehenden Maßnahmen haben keine Auswirkung auf das Gesellschaftsstatut. Die Gesellschaft unterliegt ungeachtet der vorübergehenden Sitzverlegung dem Recht des Großherzogtums Luxemburg. Diese vorübergehenden Maßnahmen sind von einem der Organe oder Personen, die mit der täglichen Leitung der Gesellschaft betraut sind zu treffen und betroffenen Dritten anzuzeigen.

**Art. 3. Gegenstand.** Gegenstand der Gesellschaft ist der Erwerb, die Verwaltung, Nutzung und Verwertung von Beteiligungen und Vermögensanlagen aller Art sowie die Vornahme aller damit in Zusammenhang stehenden Geschäfte für eigene Rechnung.

Zur Erreichung des Gesellschaftszwecks ist die Gesellschaft befugt, andere Gesellschaften oder Unternehmungen zu errichten, zu erwerben oder sich an solchen zu beteiligen.

Die Gesellschaft ist darüber hinaus berechtigt, sämtliche Geschäfte zu betreiben, die geeignet sind, den Gesellschaftsgegenstand zu fördern.

**Art. 4. Dauer.** Die Gesellschaft ist für unbestimmte Zeit gegründet.

Die Gesellschaft kann durch den Alleingesellschafter oder durch einen mit der gesetzlich vorgeschriebenen Mehrheit gefassten Beschluss der Gesellschafterversammlung aufgelöst werden.

**Kapitel II. - Stammkapital, Gesellschaftsanteile**

**Art. 5. Stammkapital.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwanzigtausend Euro (EUR 20.000,-) und ist in zwanzig (20) Gesellschaftsanteile jeweils im Nennwert von eintausend Euro (EUR 1.000,-) eingeteilt, die sämtlich vollständig eingezahlt sind.

Neben dem Stammkapital, kann ein Aufgeldkonto eingerichtet werden, in das sämtliche bei Ausgabe neuer Anteile gezahlten Aufgelder eingezahlt werden. Das Aufgeldkonto kann für den Rückkauf von Gesellschaftsanteilen durch die Gesellschaft, zum Ausgleich tatsächlich entstandener Verluste, zur Auszahlung an die Gesellschafter oder um Gelder der gesetzlichen Rücklage zuzuführen verwandt werden.

**Art. 6. Gesellschaftsanteile.** Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt seinen Eigentümer zur gleichen Teilhabe am Gewinn und am Vermögen der Gesellschaft und verleiht Anrecht auf eine Stimme in der Gesellschafterversammlung. Das Eigentum eines Geschäftsanteils enthält die konkludente Zustimmung zum Gesellschaftsvertrag der Gesellschaft und der Beschlüsse des Alleingesellschafters oder der Gesellschafterversammlung.

Die Gesellschaftsanteile sind gegenüber der Gesellschaft unteilbar.

Gemeinschaftliche Eigentümer eines Gesellschaftsanteils müssen sich gegenüber der Gesellschaft durch einen gemeinsamen Bevollmächtigten, der auch ein Dritter sein kann, vertreten lassen.

Hat die Gesellschaft nur einen Gesellschafter, so sind die Gesellschaftsanteile frei übertragbar. Hat die Gesellschaft mehrere Gesellschafter, so sind die Gesellschaftsanteile nur unter den Gesellschaftern frei übertragbar. Die Gesellschaftsanteile dürfen Nichtgesellschaftern nur übertragen werden, wenn die Gesellschafterversammlung, bei der drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten sind, sich damit einverstanden erklärt.

Der Beweis für die Übertragung von Geschäftsanteilen wird durch notarielle Urkunde oder durch privatschriftlichen Vertrag erbracht. Die Übertragung ist weder gegenüber der Gesellschaft noch gegenüber Dritten wirksam, solange sie nicht gemäß Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches ordnungsgemäß gegenüber der Gesellschaft angezeigt wurde oder von dieser anerkannt wurde.

Die Gesellschaft kann ihre eigenen Gesellschaftsanteile gemäß den Bestimmungen des Gesetzes zurückerwerben.

**Art. 7. Erhöhung und Herabsetzung des Stammkapitals.** Das Stammkapital kann einmalig oder mehrmals durch einen Beschluss des Alleingeschafters oder der Gesellschafterversammlung erhöht oder herabgesetzt werden, wobei die im Gesetz oder diesem Gesellschaftsvertrag für die Änderung des Gesellschaftsvertrags vorgesehenen Erfordernisse hinsichtlich der Beschlussfähigkeit und der Mehrheit erfüllt sein müssen.

**Art. 8. Geschäftsunfähigkeit, Insolvenz oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters.** Die Gesellschaft wird weder durch die Geschäftsunfähigkeit, die Insolvenz oder die Zahlungsunfähigkeit oder ein ähnliches Ereignis, das den Alleingeschafters oder einen anderen Gesellschafter betrifft, aufgelöst.

### Kapitel III. - Geschäftsführer, Geschäftsführungsgremium, Prüfer

**Art. 9. Geschäftsführer.** Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem (1) oder mehreren Geschäftsführern (der/die «Geschäftsführer»), die, falls deren Anzahl drei oder mehr beträgt, ein Geschäftsführungsgremium bilden (das «Geschäftsführungsgremium») und die nicht notwendigerweise Gesellschafter sein müssen.

Der/die Geschäftsführer wird/werden vom Alleingeschafter oder von der Gesellschafterversammlung, die auch die Anzahl der Geschäftsführer festlegt, für eine Dauer von höchstens sechs Jahren gewählt und bleibt/bleiben bis zur Wahl seines/ihrer Nachfolger im Amt. Er/sie sind wiederwählbar, können jedoch jederzeit durch einen Beschluss des Alleingeschafters oder der Gesellschafterversammlung auch ohne Grund abberufen werden.

**Art. 10. Geschäftsführungsgremium.** Das Geschäftsführungsgremium, falls ein solches besteht, ernennt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden (der «Vorsitzende»). Das Geschäftsführungsgremium kann ebenfalls einen Schriftführer bestimmen, der kein Geschäftsführer zu sein braucht, und welcher für die Erstellung der Sitzungsprotokolle des Geschäftsführungsgremiums und der Gesellschafterversammlungen verantwortlich ist.

Geschäftsführungsgremiumssitzungen werden durch den Vorsitzenden einberufen. Eine Geschäftsführungsgremiumssitzung ist einzuberufen, wenn zwei Geschäftsführer dies fordern.

Der Vorsitzende führt bei allen Geschäftsführungsgremiumssitzungen und (gegebenenfalls) Gesellschafterversammlungen den Vorsitz, mit der Ausnahme, dass das Geschäftsführungsgremium beziehungsweise die Gesellschafterversammlung befugt sind, in dessen Abwesenheit mit einfacher Mehrheit der Geschäftsführer beziehungsweise der in der Gesellschafterversammlung anwesenden oder vertretenen Gesellschafter einen anderen Geschäftsführer beziehungsweise eine andere Person zum Vorsitzenden auf Zeit zu ernennen.

Außer in Dringlichkeitsfällen oder bei vorherigem Einverständnis aller zur Anwesenheit Berechtigten, ist zu den Geschäftsgremiumssitzungen schriftlich, durch Fax oder per Telegramm mindestens eine Woche vorher einzuladen. In der Einladung sind Zeit und Ort der Sitzung sowie die Tagesordnung und die Art der zu beschließenden Geschäftstätigkeiten aufzuführen. Auf die Einladung kann verzichtet werden, wenn sämtliche Geschäftsführer schriftlich, per Telefax oder Telegramm ihre Zustimmung erklären. Für Sitzungen, für die sowohl der Sitzungstermin als auch der Sitzungsort in einem früheren Beschluss des Geschäftsführungsgremiums festgelegt wurden, bedarf es keiner gesonderten Einladung.

Die Geschäftsführungsgremiumssitzungen finden in Luxemburg oder an einem anderen Ort statt, den das Geschäftsführungsgremium jeweils festlegt.

Jeder Geschäftsführer kann sich in Geschäftsführungsgremiumssitzungen vertreten lassen, indem er hierzu einen anderen Geschäftsführer zu seinem Bevollmächtigten ernennt.

Das Geschäftsführungsgremium ist nur dann beschlussfähig, wenn mindestens die Hälfte der amtierenden Geschäftsführer anwesend oder vertreten ist. Die Beschlüsse des Geschäftsführungsgremiums werden mit einfacher Mehrheit der Stimmen aller anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst.

Ein Mitglied oder mehrere Mitglieder können per telefonischer Zuschaltung oder unter Zuhilfenahme jedes anderen ähnlichen Kommunikationsmittels an einer Sitzung teilnehmen, das mehreren teilnehmenden Personen erlaubt, gleichzeitig miteinander zu kommunizieren. Eine solche Teilnahme gilt als einer persönlichen Anwesenheit bei der Sitzung gleichwertig.

In Dringlichkeitsfällen ist ein schriftlicher, von allen Geschäftsführern unterzeichneter Beschluss gültig und rechtsverbindlich, als ob er in einer regulär einberufenen und abgehaltenen Geschäftsführungsgremiumssitzung gefasst worden wäre. Ein solcher Beschluss kann in einem oder mehreren getrennten Dokumenten mit gleichem Inhalt festgehalten werden, wobei jedes dieser Dokumente von einem oder mehreren Geschäftsführern unterschrieben wird.

**Art. 11. Sitzungsprotokolle.** Protokolle der Geschäftsführungsgremiumssitzungen werden vom Sitzungsvorsitzenden und gegebenenfalls vom Schriftführer unterzeichnet. Vollmachten bleiben dem Sitzungsprotokoll beigelegt.

Kopien solcher Protokolle oder Auszüge daraus, welche während eines Gerichtsverfahrens oder anderweitig vorgelegt werden, werden vom Vorsitzenden und gegebenenfalls vom Schriftführer oder von zwei Geschäftsführungsgremiumsmitgliedern unterzeichnet.

**Art. 12. Befugnisse der Geschäftsführer.** Jeder Geschäftsführer einzeln oder das Geschäftsführungsgremium, falls ein solches besteht, sind mit den weitreichendsten Befugnissen ausgestattet, um jedwede Handlung auszuführen, welche zur Erreichung des Gesellschaftszweckes notwendig oder zweckmäßig ist. Sämtliche Befugnisse, die nicht durch das Gesetz oder durch den vorliegenden Gesellschaftsvertrag ausdrücklich dem Alleingesellschafter oder der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, liegen in der Zuständigkeit des Geschäftsführers, der Geschäftsführer oder des Geschäftsführungsgremiums.

Zu den folgenden Geschäften benötigt die Geschäftsführung im Innenverhältnis die vorherige Zustimmung des Alleingesellschafters oder der Gesellschafterversammlung:

(a) Erwerb und Veräußerung von Grundstücken und Grundstücksrechten, die einen Wert von einer Million Euro (EUR 1.000.000,-) übersteigen;

(b) Neubauten, Umbauten und Erweiterungsbauten, die einen Wert von einer Million Euro (EUR 1.000.000,-) übersteigen;

(c) Erwerb von Anlagegütern, soweit sie den Kaufpreis von einer Million Euro (EUR 1.000.000,-) oder einen gleichen Leasingbarwert übersteigen;

(d) Erwerb und Veräußerung von Beteiligungen, einschließlich Kapitalerhöhungen und entsprechender Optionsgeschäfte (Puts/Calls), sofern ein Gegenwert von hundert Millionen Euro (EUR 100.000.000,-) überschritten wird;

(e) Ausübung von Stimmrechten bei Beteiligungsunternehmen, wenn von den Vorschlägen der Verwaltung abgewichen werden soll;

(f) Einzelregelungen der betrieblichen Altersversorgung, sofern sie von den Standardregelungen bei der DEUTSCHEN BANK A.G. abweichen;

(g) Abschluss von Kooperationsverträgen; sowie

(h) Einstellung und Entlassungen von Mitarbeitern, deren Festgehalt den Gegenwert von einhunderttausend Euro (EUR 100.000,-) übersteigt oder deren Gesamtgehalt inklusive variabler Gehaltsbestandteile voraussichtlich den Gegenwert von zweihunderttausend Euro (EUR 200.000,-) übersteigt.

Der Alleingesellschafter bzw. die Gesellschafterversammlung können ihre Zustimmung für bestimmte Arten von Geschäften auch im Voraus erteilen.

**Art. 13. Übertragung von Befugnissen.** Der/die Geschäftsführer oder das Geschäftsführungsgremium können einzelne Befugnisse oder Vollmachten beziehungsweise ständige oder zeitweilige Befugnisse an andere von ihnen bestimmte Personen übertragen.

**Art. 14. Interessenkonflikte.** Kein Vertrag oder sonstiges Rechtsgeschäft zwischen der Gesellschaft und irgendeiner anderen Gesellschaft oder Unternehmen wird durch den Umstand beeinträchtigt oder ungültig, dass ein oder mehrere Geschäftsführer oder Bevollmächtigte der Gesellschaft persönlich an einer solchen Gesellschaft oder Firma beteiligt sind oder Geschäftsführer, Gesellschafter, Bevollmächtigte oder Angestellte einer solchen Gesellschaft oder Unternehmens sind. Vorbehaltlich nachfolgender gegenteiliger Bestimmungen wird kein Geschäftsführer oder Bevollmächtigter der Gesellschaft, der als Geschäftsführer, Gesellschafter, Bevollmächtigter oder Angestellter einer Gesellschaft oder eines Unternehmens, mit der die Gesellschaft vertragliche Beziehungen eingeht oder sonstige Geschäfte tätigt, infolge einer solchen Verbindung mit solch einer anderen Gesellschaft oder Unternehmens zwangsläufig daran gehindert, über solche Verträge oder andere Geschäfte betreffende Angelegenheiten zu beraten und diesbezüglich zu entscheiden oder zu handeln.

Falls ein Geschäftsführer oder ein Bevollmächtigter der Gesellschaft ein persönliches Interesse an einem Rechtsgeschäft der Gesellschaft hat, muss er dieses persönliche Interesse unbeschadet des Vorstehendem dem Geschäftsführungsgremium zur Kenntnis bringen und darf nicht an Beratungen bezüglich solcher Rechtsgeschäfte teilnehmen oder darüber abstimmen, und diese Rechtsgeschäfte und Interessen eines Geschäftsführers oder Bevollmächtigten sind dem Alleingesellschafter oder in der nächsten Gesellschafterversammlung offenzulegen.

**Art. 15. Vertretung der Gesellschaft.** Die Gesellschaft wird gegenüber Dritten durch die Einzelunterschrift des Geschäftsführers, sofern nur einer bestellt ist, rechtsverbindlich verpflichtet. Sind mehrere Geschäftsführer bestellt, wird die Gesellschaft durch jeweils zwei Geschäftsführer gemeinschaftlich oder durch einen Geschäftsführer gemeinschaftlich mit einer Person, der die Geschäftsführer oder das Geschäftsführungsgremium Zeichnungsbefugnisse übertragen haben, rechtsverbindlich verpflichtet, wobei dies bei letzterem jedoch lediglich innerhalb der übertragenen Befugnisse gilt.

**Art. 16. Prüfer.** Die Überwachung der Geschäfte der Gesellschaft kann und, in den gesetzlich bestimmten Fällen, muss einem oder mehreren Prüfern anvertraut werden, die keine Gesellschafter sein müssen.

Die Prüfer werden, gegebenenfalls, vom Alleingesellschafter beziehungsweise von der Gesellschafterversammlung, die auch deren Anzahl festlegt, für einen Zeitraum gewählt, der sechs Jahre nicht überschreiten darf, und sie bleiben im Amt, bis ihre Nachfolger gewählt sind. Am Ende ihres Mandats als Prüfer sind sie wiederwählbar, können jedoch jederzeit auch ohne Grund durch einen Beschluss des Alleingesellschafters beziehungsweise der Gesellschafterversammlung abberufen werden.

#### Kapitel IV. - Gesellschafterversammlung

**Art. 17. Gesellschafterversammlung.** Besteht die Gesellschaft aus einem Alleingesellschafter, so übt dieser die Befugnisse aus, die per Gesetz der Gesellschafterversammlung zufallen. Die Artikel 194 bis 196 und 199 des Gesetzes vom 10. August 1915 finden diesbezüglich keine Anwendung.

Die Beschlüsse der Gesellschafter können, sofern die Gesellschaft aus nicht mehr als fünfundzwanzig (25) Gesellschaftern besteht, durch schriftliche Abstimmung über den Wortlaut der zu fassenden Beschlüsse, der durch den/die Geschäftsführer oder das Geschäftsführungsgremium an die Gesellschafter übersandt wird, gefasst werden. Im letzteren

Fälle sind die Gesellschafter verpflichtet, ihre Stimme innerhalb einer Frist von fünfzehn Tagen ab dem Zugang des Wortlauts des vorgeschlagenen Beschlusses schriftlich abzugeben und an die Gesellschaft zu übersenden.

Außer in dem Fall, dass es nur einen Alleingesellschafter gibt, können die Gesellschafter eine Gesellschafterversammlung nach Einberufung gemäß luxemburgischem Recht durch den/die Geschäftsführer beziehungsweise das Geschäftsführungsgremium, oder hilfsweise, durch den Prüfer, oder hilfsweise dazu, auf Anfrage von Gesellschaftern, welche die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten, abhalten. Die Einberufung, die den Gesellschaftern dem Gesetz entsprechend zugesandt wird, hat Zeitpunkt und Ort der Versammlung sowie die Tagesordnung und Art der zu beschließenden Geschäfte zu enthalten.

Wenn alle Gesellschafter bei der Gesellschafterversammlung anwesend oder vertreten sind und erklären, dass sie über die Tagesordnung der Versammlung informiert worden sind, kann die Versammlung auch ohne vorherige Einberufung abgehalten werden.

Ein Gesellschafter kann an jeder Gesellschafterversammlung teilnehmen, indem er schriftlich, per Telefax oder Telegramm, eine andere Person als Vertreter bestellt, die kein Gesellschafter sein muss.

Gesellschafterversammlungen, Jahresgesellschafterversammlung inbegriffen, können im Ausland abgehalten werden, wenn Umstände höherer Gewalt, deren Einschätzung im alleinigen Ermessen des Geschäftsführers beziehungsweise der Geschäftsführer oder des Geschäftsführungsgremiums liegen, dies erforderlich machen.

**Art. 18. Befugnisse der Gesellschafterversammlung.** Jede ordnungsgemäß zusammengetretene Gesellschafterversammlung vertritt die Gesamtheit der Gesellschafter.

Mit Ausnahme der Befugnisse, die nach dem Gesetz oder diesem Gesellschaftsvertrag dem Geschäftsführer, den Geschäftsführern beziehungsweise dem Geschäftsführungsgremium vorbehalten sind, stehen der Gesellschafterversammlung die weitestreichendsten Befugnisse zu, jedwede mit den Gesellschaftsgeschäften verbundene Handlung zu beschließen oder zu genehmigen.

**Art. 19. Jahreshauptversammlung.** Die Jahreshauptversammlung, die lediglich dann abzuhalten ist, wenn die Gesellschaft mehr als fünfundzwanzig (25) Gesellschafter zählt, tritt jedes Jahr am 1. April um 14 Uhr am Gesellschaftssitz oder an jedem anderen in der Einberufung angegebenen Ort zusammen.

Ist dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag, so wird die Jahresgesellschafterversammlung am darauffolgenden Werktag abgehalten.

**Art. 20. Verfahren, Wahl.** Jeder Beschluss hinsichtlich der Änderung dieses Gesellschaftsvertrages und jeder Beschluss, dessen Gegenstand aufgrund dieses Gesellschaftsvertrags oder des Gesetzes, der für die Änderung dieses Gesellschaftsvertrages erforderlichen Beschlussfähigkeit und Mehrheit unterliegt, muss von einer Mehrheit der Gesellschafter angenommen werden, die mindestens drei Viertel des gesamten Stammkapitals vertreten.

Vorbehaltlich gegenteiliger Bestimmungen des Gesetzes oder des vorliegenden Gesellschaftsvertrages sind alle übrigen Beschlüsse mit einer Gesellschaftermehrheit, die mindestens die Hälfte des Stammkapital vertritt, zu fassen.

Jeder Gesellschaftsanteil gewährt eine Stimme.

Sitzungsprotokolle oder Auszüge davon, die vor Gericht oder anderweitig vorzulegen sind, werden durch den Vorsitzenden oder einen anderen Geschäftsführer unterzeichnet.

#### Kapitel V. - Geschäftsjahr, Gewinnverteilung

**Art. 21. Geschäftsjahr.** Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Tag des Monats Januar und endet am einunddreißigsten Tag des Monats Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 22. Jahresabschluss.** Am Ende jedes Geschäftsjahres werden die Konten geschlossen und der/die Geschäftsführer oder der Geschäftsführungsrat erstellen eine Aufstellung der Aktiva und Passiva der Gesellschaft sowie die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung in Übereinstimmung mit dem Gesetz.

Die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem Alleingesellschafter beziehungsweise der Gesellschafterversammlung zur Feststellung vorgelegt.

Jeder Gesellschafter oder ein von ihm Bevollmächtigter hat das Recht den Jahresabschluss am Gesellschaftssitz einzusehen. Zählt die Gesellschaft mehr als 25 Gesellschafter, so kann dieses Recht lediglich während fünfzehn Tagen vor dem Tag der Jahreshauptversammlung ausgeübt werden.

**Art. 23. Gewinnverteilung.** Fünf Prozent (5%) des jährlichen Reingewinns werden den gesetzlichen Rücklagen zugeführt. Die Verpflichtung, diese Zuführung vorzunehmen, besteht dann nicht mehr, wenn die gesetzlichen Rücklagen die Höhe von zehn Prozent (10%) des Stammkapitals erreicht haben.

Der Alleingesellschafter oder die Gesellschafterversammlung entscheiden über die Verwendung des verbleibenden Gewinnüberschusses. Sie können entscheiden, den Überschuss ganz oder teilweise einer Rücklage oder Rückstellung zuzuführen, ihn auf neue Rechnung vorzutragen oder ihn in Form von Dividenden an die Gesellschafter auszuschütten.

Der/die Geschäftsführer oder das Geschäftsführungsgremium können unter den gesetzlich vorgeschriebenen Bedingungen eine Abschlagsdividende auszahlen. Der/die Geschäftsführer oder das Geschäftsführungsgremium bestimmen den Betrag und das Datum für die Auszahlung einer solchen Abschlagszahlung.

#### Kapitel VI. - Auflösung, Liquidation

**Art. 24. Auflösung, Liquidation.** Vorbehaltlich anderslautender, gesetzlicher Bestimmungen kann die Gesellschaft durch einen Beschluss des Alleingesellschafters oder der Gesellschafterversammlung aufgelöst werden, der denselben Bestimmungen zur Beschlussfähigkeit und Mehrheit wie die Änderung des Gesellschaftsvertrags unterliegt.

Bei Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren (wahlweise natürliche oder juristische Personen) durchgeführt, die durch den Alleingesellschafter oder die Gesellschafterversammlung ernannt werden, die auch die Befugnisse und die Vergütung der Liquidatoren festlegen.

Nach Begleichung aller Schulden und sonstiger Ansprüche gegen die Gesellschaft und nach Begleichung der Liquidationsausgaben wird das verbleibende Nettovermögen gleichmäßig an die Inhaber der Gesellschaftsanteile ausgeschüttet, und zwar im Verhältnis zu der Anzahl der jeweils von ihnen gehaltenen Gesellschaftsanteile.

### Kapitel VII. Anwendbares Recht

**Art. 25. Anwendbares Recht.** Sämtliche Angelegenheiten, die nicht durch den vorliegenden Gesellschaftsvertrag geregelt sind, werden in Übereinstimmung mit dem Luxemburger Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner derzeit geltenden Fassung bestimmt.

#### *Zeichnung und Einzahlung*

Nachdem der Gesellschaftsvertrag der Gesellschaft durch die erschienene Partei festgestellt worden ist, hat diese Partei folgende Anzahl Gesellschaftsanteile gezeichnet und nachstehende Beträge in bar eingezahlt:

Gesellschafter	Gezeichnetes Kapital (EUR)	Anzahl Geschäftsanteile	Einzahlung (EUR)
DB VALUE, GmbH .....	20.000,-	20	20.000,-
Summe .....	20.000,-	20	20.000,-

Der Beweis dieser Einzahlung wurde dem amtierenden Notar erbracht. Dieser bestätigt, dass die Bestimmungen des Artikels 183 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner derzeit geltenden Fassung eingehalten worden sind.

#### *Schätzung der Kosten*

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche der Gesellschaft aufgrund ihrer Gründung entstehen, werden auf ungefähr 1.300,- EUR (eintausenddreihundert Euro) geschätzt.

#### *Übergangsbestimmungen*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Gründungstag der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2005.

#### *Ausserordentliche Gesellschafterversammlung*

Die Erschienene, wie vorgenannt vertreten, der das gesamte Stammkapital vertritt, hat unverzüglich die folgenden Beschlüsse gefasst:

1. Der Alleingesellschafter beschließt, die Anzahl der Geschäftsführer auf einen (1) festzulegen, und beschließt außerdem Herrn Jürgen Schweig, Bankkaufmann, geschäftsansässig DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg, bis zur Bestätigung des Jahresabschlusses für das am 31. Dezember 2005 abgeschlossene Geschäftsjahr zu bestellen.

2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg (Großherzogtum Luxemburg).

Worüber diese Urkunde, in Luxemburg, am eingangs erwähnten Datum aufgenommen wurde.

Und nachdem das Dokument der dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannten erschienenen Partei vorgelesen worden ist, hat dieselbe gegenwärtige Urkunde mit uns, dem Notar, unterzeichnet.

Gezeichnet: J.P. Spang, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 93, case 7. – Reçu 200 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 25. Oktober 2005.

G. Lecuit.

(094322.3/220/295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2005.

### **ALTERNATIVE STRATEGY ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 66.651.

#### EXTRAIT

En date du 31 août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 5 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03240. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093193.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

**LANDSCAPE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 97.664.

Il résulte de deux courriers adressés à la société LANDSCAPE PROPERTIES S.A. que M. Joseph Mayor et M. Alain Heinz ont démissionné de leur mandat d'administrateurs de la société respectivement en date du 5 septembre 2005 et du 27 septembre 2005.

Il résulte d'un courrier adressé à la société LANDSCAPE PROPERTIES S.A. que la société WOOD APPLETON OLIVER EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes de la société avec effet au 27 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05221. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093197.3/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**LAMPARD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 82.337.

Il résulte de deux courriers adressés à la société LAMPARD S.A. que Mme Géraldine Schmit et M. Alain Heinz ont démissionné de leur mandat d'administrateurs de la société respectivement en date du 12 octobre 2005 et du 5 septembre 2005.

Il résulte d'un courrier adressé à la société LAMPARD S.A. que la société WOOD APPLETON OLIVER EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes de la société avec effet au 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093198.3/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**UBP MULTIFUNDS II ADVISORY, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 98.690.

EXTRAIT

En date du 19 septembre 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03300. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093199.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**LE MIDI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 21, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 26.767.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour LE MIDI S.A.

Signature

(093203.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**LIBIDAMA INTERNATIONAL, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 21, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 20.717.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour LIBIDAMA INTERNATIONAL

Signature

(093204.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**IXIS CASPIAN INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 53.209.

—  
EXTRAIT

En date du 2 septembre 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03247. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093205.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**T.O. TRANSOIL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 82.336.

—  
Il résulte de deux courriers adressés à la société T.O. TRANSOIL FINANCE S.A. que Mme Géraldine Schmit et M. Alain Heinz ont démissionné de leur mandat d'administrateurs de la société respectivement en date du 12 octobre 2005 et du 7 septembre 2005.

Il résulte d'un courrier adressé à la société T.O. TRANSOIL FINANCE S.A. que la société WOOD APPLETON OLIVER EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes de la société avec effet au 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05224. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093206.3/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**MANACORP INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 88.141.

—  
Il résulte de deux courriers adressés à la société MANACORP INVEST S.A. que M. Fabio Mazzoni, M. Joseph Mayor et M. Alain Heinz ont démissionné de leur mandat d'administrateurs de la société respectivement en date du 12 octobre 2005 et du 28 septembre 2005.

Il résulte d'un courrier adressé à la société MANACORP INVEST S.A. que la société WOOD APPLETON OLIVER EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes de la société avec effet au 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05230. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093208.3/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**GENERALI ASSET MANAGERS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 86.432.

—  
EXTRAIT

En date du 31 août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 5 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03245. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(093210.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**TPS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 77.255.

Il résulte de deux courriers adressés à la société TPS (LUXEMBOURG) S.A. que M. Christophe Davezac et M. Alain Heinz ont démissionné de leur mandat d'administrateurs de la société respectivement en date du 12 octobre 2005 et du 7 septembre 2005.

Il résulte d'un courrier adressé à la société TPS (LUXEMBOURG) S.A. que la société WOOD APPLETON OLIVER EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes de la société avec effet au 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05233. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(093211.3/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**GESTION RAINBOW FUND, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 54.426.

—  
EXTRAIT

En date du 31 août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 5 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03243. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(093212.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**IN GLOBO CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7220 Helmsange, 4, rue du Général Patton.  
R. C. Luxembourg B 88.033.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04860, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 21 octobre 2005.

Pour IN GLOBO CONSULT S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN, S.à r.l.

Signature

(093234.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

14063

**INTEGRAL MULTI FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 85.944.

—  
EXTRAIT

En date du 31 août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 5 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03211. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093213.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DES GRANDS LACS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 97.402.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

*Signature.*

(093214.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**ALEPH CONSULTING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 99.038.

—  
EXTRAIT

En date du 1<sup>er</sup> septembre 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03252. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093215.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**KAUPTHING MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 66.681.

—  
EXTRAIT

- Le Conseil d'Administration décide de transférer, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2005, le Registre et l'Administration Centrale de la société KAUPTHING MANAGEMENT COMPANY S.A., actuellement au Crédit Agricole Investor Services Bank Luxembourg, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, vers Kaupthing Bank Luxembourg S.A., 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

- Le Conseil d'Administration décide que le nouveau siège social de KAUPTHING MANAGEMENT COMPANY S.A., société de gestion de KAUPTHING INVESTMENT FUND, sera Kaupthing Bank Luxembourg S.A., 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 26 septembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03310. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093227.3/1024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

14064

**V FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 81.471.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03960, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093219.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**V FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 81.471.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03963, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093220.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**V FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 81.471.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093222.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---

**LUXCELLENCE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 64.695.

EXTRAIT

En date du 30 août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg, le 5 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03279. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(093216.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

---